

Mai 2017

Le 430

✓ Villers
-le-
Bouille 8
Une commune où il fait bon vivre

Le mag où il fait bon lire !



Les nouvelles classes opérationnelles - p.10

Bulletin d'information communal

SAM Vos idées,
notre
Expérience
Construct

Samuel BERTRAND
0473.96.17.67



Clef sur porte
Gros-œuvres
Transformations
Extensions
Aménagements
extérieurs



Rue de la Porte aux Champs, 8
4210 MARNEFFE
Tél.: 0473 96 17 67
Fax: 085 71 29 87
Email: info@samconstruct.be

www.samconstruct.be

Contact: 0497/26.20.11

!!! NOUVEAU !!!

HC SOINS INFIRMIERS

UN SERVICE D'INFIRMIER A DOMICILE
EN PLEIN COEUR DE HUY

0493/75.50.01

Rue Sous-Le Château 7 côté
4200 HUY www.hcsoinsinfirmiers.be

Agée toutes communes
PVC Etalonnage

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

Info@regifo.be
www.regifo.be

Notre conseillère en communication,
Marie-Christine Rousseau se fera un plaisir de vous rencontrer.
0494 / 33 66 88

Regifo
Edition VR

www.regifo.be

Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale

Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune, vous désirez un renseignement sur nos services ?
Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :
rue St Roch 59 - 5070 Fosses-la-Ville
Tél. 071 / 74 01 37 ou via mail : info@regifo.be

Bulletin d'information communal Villers-le-Bouillet

Editorial



Editeur responsable :

Collège communal
de Villers-le-Bouillet

Coordination rédactionnelle :

Cédric Willems, chargé de communication
et de relations publiques

Régie publicitaire :

Sprl REGIFO Editions
Tél. 071/74.01.37

Prochaine parution du 4530 :

semaine du 3 juillet

Informations à envoyer

pour le mercredi 7 juin au plus tard.

Merci à l'ensemble des personnes, qui, au sein des différents services communaux, ont apporté leur contribution rédactionnelle à ce numéro.

Retrouvez l'information sur :

www.villers-le-bouillet.be

Facebook

Commune de Villers-le-Bouillet

Commune de Villers-le-Bouillet Service jeunesse

Chers Villersois,
Chères Villersaises,

Le 8 mai est une date historiquement gravée dans toutes les mémoires. Nous y commémorons en effet la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et dès lors la victoire des Alliés sur l'Allemagne Nazie. Cette date symbolique a aussi été choisie par le Collège communal afin d'officialiser l'adhésion de notre Commune à l'association Territoires de la Mémoire.

Une plaque a d'ailleurs été dévoilée officiellement à l'occasion des cérémonies du 72ème anniversaire de la Victoire et de la Libération des camps. Visible de tous par sa position sur le porche d'entrée de l'administration communale, elle rappelle aux visiteurs le devoir de mémoire de chacun d'entre nous indispensable pour éviter de reproduire les erreurs commises dans le passé.

Des actions seront d'ailleurs menées dans les différents établissements scolaires de notre commune avec l'aide du centre d'éducation à la résistance et à la citoyenneté. Ces initiatives de transmission du passé encouragent l'implication de tous dans la construction d'une société démocratique garante des libertés fondamentales.

L'éducation de nos jeunes passe aussi par l'organisation de diverses activités à leur destination durant les congés scolaires. Nos services et leurs opérateurs ont encore une fois mis les petits plats dans les grands afin d'offrir un programme de stages étoffé durant les deux mois des vacances d'été. Il reste encore quelques places. N'hésitez donc pas à y inscrire votre enfant !

Aline DEVILLERS-SAAL, Bourgmestre
Guy HOUSSA, Philippe WANET,
Jacques FORTIN, François WAUTELET, Echevins
Frédéric LINSMEAU, Président du CPAS

Sommaire

→ Edito – Horaires d'ouverture de l'administration	3
→ La Commune à la loupe	4-5
→ La Commune en chantiers	6
→ La commune à la loupe	7
→ Environnement	8
→ Jeunesse	9
→ Dans nos écoles	10
→ Stages Ete 2017	11
→ Evénements	12
→ Parlons politique	13
→ Agenda/Etat Civil	14

Horaires d'ouverture

Les services communaux vous accueillent avec plaisir chaque jour au sein de l'administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet aux heures suivantes :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h à 12h	8h à 12h	-	8h à 12h	8h à 12h**
Après-midi	-	-	13h30 à 19h*	-	-

*Du 1/07 au 31/08 et du 24/12 au 31/12 : de 13h30 à 16h30

** Sauf le service Cadre de Vie (Urbanisme, Environnement, Energie, Mobilité, Logement) sur rendez-vous



La Commune à la loupe



Les brèves du conseil communal

Marilyne Depireux redevient conseillère

Une tête connue des Villersois a effectué son retour autour de la table du conseil communal. Marilyne Depireux retrouve la fonction de conseillère communale jusqu'à la fin de la législature. Elle remplace Pierre Pogorzelsky dans les rangs du PS. Ce dernier avait démissionné en janvier dernier.

Fabienne De Mets, nouvelle directrice

L'école communale de Villers-le-Bouillet dispose d'une nouvelle directrice. Fabienne De Mets, qui remplace Josianne Bellen depuis le mois d'octobre, a été admise au stage dans la fonction de directrice de l'établissement scolaire. Elle restera dès lors en poste durant les deux prochaines années, avant une évaluation qui lui permettra peut-être d'être nommée.

Broyage des branchages à domicile

Un service gratuit de broyage des branchages à domicile est à la disposition des habitants de Villers-le-Bouillet. Ce broyage s'effectue le dernier lundi de chaque mois au domicile du demandeur et concerne les branchages issus exclusivement de l'élagage normal et de la taille normale des arbres, arbustes et haies. Ce service n'est destiné qu'aux particuliers et aux parcelles bâties. Un formulaire de demande est disponible sur notre site internet www.villers-le-bouillet.be ou sur demande auprès de Valérie Praillet au 085/616.292.

La rue de la Chapelle en voie sans issue

La rue de la Chapelle à Vaux-et-Borset est à présent en voie sans issue suite à la décision du conseil communal de janvier. La circulation sur le remembrement en bi-bande est en effet limitée aux piétons, cyclistes, chevaux et engins agricoles.

Zoom sur... le Service Accueil Temps Libre

Les vacances d'été approchent à grands pas. Une période assez chargée pour le Service Accueil Temps Libre (ATL) de la Commune de Villers-le-Bouillet et sa coordinatrice Nathalie Bastien. Sur base du décret du 3 juillet 2003, elle coordonne l'accueil des enfants durant leur temps libre et le soutien aux opérateurs de l'extrascolaire.

Une tâche assez variée qui repose sur un état des lieux réalisé en lien avec la Commission Communale de l'Accueil. « Nous bénéficions d'un cycle de vie de 5 ans renouvelable. Nous mettons chaque année en place un plan d'actions. Les projets sont ensuite créés et présentés au Collège communal », explique Nathalie Bastien.



Parmi les missions récurrentes du service Accueil Temps Libre, on retrouve la coordination de l'offre de stages, mais également le développement de certains d'entre eux en fonction de la demande de la population. Parmi les activités mises en place, on peut par exemple citer la Cure de plein air qui anime le mois de juillet et le début du mois d'août de nombreux enfants villersois. « Il s'agit surtout pour moi de coordonner cette animation. »

Le service coordonne également les différentes informations nécessaires aux deux brochures annuelles et informe les parents de cette offre.

La sensibilisation et l'information aux opérateurs d'accueil pour le développement de la qualité de l'accueil et l'élaboration de leur projet d'accueil, aux partenaires sur l'importance et les possibilités de se former à la qualité de l'accueil, la mise en place d'un travail de partenariat et de création de lien entre les opérateurs de l'accueil ainsi que l'information et la promotion sur l'offre d'accueil sont également des missions développées par le Service Accueil Temps Libre.

Un autre volet de la fonction de Nathalie Bastien est le soutien à l'accueil extrascolaire. Elle guide dès lors les différents opérateurs, dont l'ASBL Les Petites Bouilles, dans les démarches et les procédures à effectuer. Des collaborations qui permettent une bonne gestion de l'accueil des enfants avant et après l'école.

Toutes ces tâches nécessitent bien entendu également de nombreux contacts avec l'ONE, l'Office National de l'Enfance, l'OEJAJ, l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, et une collaboration avec différents services communaux, comme celui de la Jeunesse ou des Sports.

Le Service ATL à Villers-le-Bouillet

Nathalie Bastien - 085/25.50.75 ou 0473/55.10.14
 extrascolaire.vlb@skynet.be - Les permanences se déroulent dans le bâtiment des Petites Bouilles, rue de Huy 2 à 4530 Villers-le-Bouillet.

Commandez gratuitement certains documents administratifs via l'application « MON DOSSIER ».

Depuis quelques mois, le S.P.F. Intérieur (Registre national) – met à votre disposition une application avec laquelle vous pouvez télécharger gratuitement certains certificats tels que **composition de ménage, certificat de résidence, d'inscription, de vie, de nationalité et extrait du registre de population.**

Les documents sont revêtus du pictogramme du SPF Intérieur, lui conférant de la sorte la même valeur légale que ceux retirés à l'administration communale.

Cette application se nomme « Mon dossier » et vous offre l'opportunité d'accéder à vos données personnelles issues du registre national.

Vous pourrez aussi :

- Commander des nouveaux codes pour votre carte d'identité (réception à l'administration communale) ;
- Vérifier si vos données sont exactes et éventuellement en demander la correction ; ...

Comment cela fonctionne ?

Rendez-vous sur le site. Pour accéder à l'application, vous devez préalablement introduire votre carte d'identité dans le lecteur de cartes et encoder votre code pin. Cette opération vérifie et garantit que vous êtes effectivement la personne que vous prétendez être. Si vous n'avez pas encore installé de lecteur de carte d'identité électronique, voici la procédure à suivre : http://eid.belgium.be/fr/_utiliser_votre_eid/de_quoi_avez_vous_besoin/logiciel.

Avantage ? « Mon dossier » vous permet donc d'obtenir ces documents depuis votre domicile et vous permet d'épargner votre temps mais aussi votre argent ! A bon entendre...

N.B. : la fonction « Déclaration de changement d'adresse » n'est pas activée au niveau de notre commune car l'administration communale va se doter, dans les prochains mois, d'un guichet électronique.

Covoit'Stop, votre autostop sécurisé



Covoit'Stop arrive à Villers-le-Bouillet. Le conseil communal a décidé de s'associer à ce système d'autostop sécurisé développé par la Province de Liège. Il s'agit d'une alternative proposée afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il est également une solution au coût élevé de la voiture, à la fréquence des

transports en commun ou à l'insuffisance de voies destinées aux déplacements doux.

Au total, 22 points d'arrêt seront installés durant l'année 2017 sur l'ensemble du territoire villersois, à des endroits stratégiques où l'automobiliste peut s'arrêter facilement pour charger un piéton. Les deux utilisateurs devront être préalablement inscrits au système via un site internet ou sa commune et avoir signé une charte. Une procédure qui permet de les identifier, de vérifier leur casier judiciaire et de les responsabiliser. Une fois les informations vérifiées, un kit, constitué d'une carte de membre, d'un autocollant pour les automobilistes, d'un gilet de sécurité et d'un brassard pour les piétons, leur sera envoyé.

Avant de covoiturer, le piéton et l'automobiliste se présentent mutuellement leur carte de membre et peuvent même envoyer un sms indiquant leur numéro de membre à un numéro central pour plus de sécurité. Ce système est dès lors ouvert à tous, mais déconseillé aux jeunes de moins de 15 ans. Une autorisation parentale est également demandée pour les jeunes de moins de 18 ans.

Pour plus d'informations : <http://www.provincedeliege.be/fr/covoitstop>

Les arrêts à Villers-le-Bouillet

Fize-Fontaine

- Rue Le Marais, dans le centre

Vaux-et-Borset

- Rue Vaux-Toultia, à proximité de l'église
- Rue du Monument, près du terrain de football
- Rue Docteur Neuville, à proximité de l'arrêt de bus

Vieux-Waleffe :

- Rue de Fallais, à la sortie du village
- Rue de Fallais, à proximité de l'église

Villers-le-Bouillet

- Sortie d'autoroute de Villers-le-Bouillet
- Rue Grand Ruelle, à proximité de la zone de covoiturage
- Rue de Waremme, à proximité des commerces
- Rue de Waremme, à proximité de l'église
- Rue du Château d'Eau, sur la place au carrefour avec la rue de la Prêle
- Rue de Huy, à proximité de la librairie
- Rue des Marronniers, devant l'administration communale

Warnant-Dreye

- Rue Isidore Chabot, à la sortie du village
- Rue Isidore Chabot, dans le centre de Dreye
- Rue Joseph Wauters, à proximité de l'église
- Rue Sauvenière, à la sortie d'autoroute Villers-le-Bouillet/Braives, dans le sens vers Huy et vers Waremme
- Rue Sauvenière, à la station-service

Le service population vous informe

PETIT RAPPEL AVANT LES VACANCES

Pour être valide à l'étranger, votre carte d'identité ou votre carte kids doit être non périmée et la photo doit permettre à une personne qui ne vous connaît pas de vous identifier formellement. De plus, de nombreux pays demandent que la carte soit encore valable de 3 à 6 mois après le retour de vacances. En clair, votre carte peut ne plus être valable pour l'étranger plusieurs mois avant sa date d'échéance pour la Belgique. Vérifiez la validité de votre carte d'identité avant de devoir franchir une frontière, même proche.

CARTES KIDS DE ZERO à DOUZE ANS

Les cartes à puces pour enfants sont délivrées dès la naissance à la demande exclusive d'un des deux parents et moyennant un délai de 3 semaines. Nous rappelons que la carte est OBLIGATOIRE dès que vous franchissez une frontière, même proche. Elle est valable 3 ans mais peut et doit être renouvelée à tout moment si la photo n'est plus ressemblante.

Attention, il n'y a pas de rappel au terme des 3 ans. Nous vous invitons à vérifier la validité de la carte 1 mois avant le départ. De nombreux parents sont victimes de délais trop courts en dépit du fait que l'information soit relayée régulièrement par différents canaux communaux et nationaux.

PERMIS DE CONDUIRE BELGE

Le renouvellement des nouveaux permis de conduire sous forme de carte bancaire n'est pas obligatoire SI vous possédez un modèle des communautés européennes (c'est écrit sur le permis) ET que votre photo date de moins de dix ans.

Vous DEVEZ toutefois changer de permis si :

- 1) Votre photo date de plus de dix ans.
- 2) Si vous perdez ou qu'on vous vole votre permis.
- 3) Si vous changez de catégorie suite à un examen réussi.

Remarque : Vous pouvez aussi changer votre permis sans aucune raison.

Attention : il n'existe pas à ce jour de procédure d'urgence. En cas de perte ou de vol, le délai de 4 jours est applicable.

GRATUITE DES DOCUMENTS

La loi prévoit une exonération de la taxe sur les documents administratifs dans des cas bien précis et limités. Afin de limiter les abus, nous vous demandons d'apporter un écrit (formulaire de demande, e-mail, mot manuscrit avec sceau de l'autorité, etc..) afin de prouver l'authenticité de votre demande de gratuité et d'éviter ainsi les abus. Sont exonérés de la taxe :

- Les documents qui doivent être délivrés gratuitement par l'administration communale, en vertu d'une loi, d'un arrêté royal ou d'un règlement quelconque de l'autorité ;
- Les documents délivrés à des personnes indigentes. L'indigence est constatée par toute pièce probante ;
- Les autorisations relatives à des manifestations religieuses ou patriotiques ;
- Les autorisations concernant des activités qui, comme telles, font déjà l'objet d'une imposition ou d'une redevance au profit de la Commune ;
- Les documents ou renseignements communiqués par la police communale aux sociétés d'assurances et relatifs à la suite intervenue en matière d'accidents survenus sur la voie publique ;
- Les documents nécessaires à la recherche d'un emploi, la présentation d'un examen ou la création d'une entreprise ;
- Les autorités judiciaires, les administrations publiques et les institutions y assimilées, de même que les établissements d'utilité publique.

La Commune en chantiers

De gros chantiers en cours de finition

De nombreux chantiers sont menés depuis le début du printemps sur différentes voiries communales. Un mal nécessaire afin d'améliorer les conditions de circulation sur notre territoire. Petit point de la situation.

1. Le plan de réfection 2017

Comme annoncé dans notre dernier numéro du bulletin communal, les rues Haute Cotaie, Wérihet, Eau Morte, Sablière, Fays, Isidore Chabot, Plope Marteau, Cachine, Baillerie, Croix Chabot, De Vieux-Waleffe subissent une cure de jouvence. Ces travaux concernent principalement la réfection, en partie ou en entier, de la voirie ainsi que des filets d'eau. Ces différents chantiers se poursuivront dans les différentes semaines, notamment rue Eau Morte et Fays où une réfection en profondeur de la voirie doit encore être menée.

2. Carrefour rue de Waremme, Le Marais, du Château d'Eau



La réparation du carrefour rue Le Marais/ Rue de Waremme et rue du Château d'eau/ Rue de Waremme a été réalisée à la fin du mois d'avril. Un nouveau revêtement accueille maintenant les automobilistes dans l'un des carrefours les plus fréquentés de notre territoire.

3. Rue Bois Grumsel

D'importants travaux sont aussi menés depuis de nombreux mois au sein de la rue Bois Grumsel. Il s'agissait de la pose de l'égouttage, qui est à présent terminée, et de la réfection de la voirie. Cette deuxième phase est programmée dans les prochaines semaines. Les habitants retrouveront dès lors une voirie neuve pour le début des vacances d'été.

4. Rue Croix Chabot

La rue Croix Chabot, et son carrefour avec la rue des Marronniers, est toujours fermée à la circulation. La pose de l'égouttage prend un peu plus de temps que programmé suite à différents problèmes rencontrés. Ce chantier devrait néanmoins être totalement terminé à la fin de ce mois de mai et les voiries rouvertes à la circulation.



Nous tenons également à rappeler à tout un chacun qu'il est important de respecter la signalisation en place pour la sécurité des ouvriers et du chantier. Certains automobilistes circulant dans des voiries en travaux ont d'ailleurs déjà été verbalisés par la police locale.

Le carrefour Rue Feron/ d'Oultremont réfectionné

D'autres travaux de voirie débuteront dans les prochaines semaines, cette fois-ci dans le village de Warnant-Dreye. Le carrefour formé par les rues Feron, d'Oultremont et du Siège sera entièrement remis à neuf. Outre le revêtement routier, les filets d'eau et les bordures des trottoirs seront réfectionnés.

Ce chantier entrainera la fermeture complète du carrefour durant plusieurs jours. Des mesures de circulation et des déviations seront dès lors mises en place :

- Venant de la rue d'Oultremont, les automobilistes devront emprunter les rues Li'Maladrie, Bois Lhonneux, du Siège, Joseph Wauters et du Tilleul ;
- Venant de la Place du Tilleul, les automobilistes devront emprunter les rues du Tilleul, Joseph Wauters, Masson, Li'Maladrie pour revenir dans la rue d'Oultremont ;
- Un sens unique sera installé rue Bois Lhonneux.



Le cimetière de Vaux plus vert

La Commune de Villers-le-Bouillet œuvre aussi à l'embellissement de son territoire. Des plantations ont d'ailleurs été réalisées dans le cimetière de Vaux par les ouvriers communaux.

Prairie fleurie, arbustes, graminées, aménagements en copeaux, haie d'ifs ou autres plantes fleuries accueillent maintenant les personnes venant se recueillir sur les tombes de leurs proches. Le cimetière de Villers-le-Bouillet a déjà connu de tels aménagements il y a quelques années.



La Commune à la loupe

Gagnez une plaine de jeux pour votre Commune !

Il vous reste quelques jours pour nous aider à remporter une plaine de jeux écologique pour Villers-le-Bouillet. Du 1er au 31 mai 2017, Bebat asbl met en effet au défi les habitants de la Province de Liège de récolter un maximum de piles usagées. La commune ayant récolté le plus grand nombre de piles usagées par habitant gagnera une nouvelle plaine de jeux écologique.

Notre conseil communal a décidé de relever le défi !

Voulez-vous soutenir cette initiative ? C'est facile !

- Partez à la chasse aux piles usagées (tiroirs, grenier, cuisine...)
- Rapportez-les toutes dans un point de collecte Bebat de votre commune entre le 1er et le 31 mai.

Trouver facilement un point de collecte Bebat ? Surfez sur www.bebat.be



Campagne de dératisation

Au vu du succès de l'opération lancée en 2016, la Commune de Villers-le-Bouillet a décidé de relancer une campagne de dératisation de son territoire. Elle sera menée dans le courant du mois de juin.

Dans ce cadre, la Commune compte sur la collaboration des citoyens. Nous vous invitons à signaler la présence de rats uniquement (pas de souris, de musaraignes ou de rats musqués) dans votre propriété ou dans les lieux publics (ruisseaux, égouts, ...) aux abords de votre propriété auprès du Service Travaux et Entretien de la Commune de Villers-le-Bouillet au 085/616.291 ou au 085/616.277. Une description de la situation est demandée afin de pouvoir évaluer l'intervention nécessaire.

Chaque situation sera traitée et une réponse appropriée sera donnée. La société mandatée ne se déplacera cependant peut-être pas dans chaque cas, des traitements plus petits pouvant être mis en œuvre. Cette campagne ne concerne pas les fermes et sociétés agricoles.

Vous organisez un événement ? N'oubliez pas d'en informer la Commune

Les événements (souters, concert, brocante, fête des voisins, activités diverses, ...) sont nombreux sur le territoire de Villers-le-Bouillet. Mais peu sont communiqués aux autorités communales.

Nous rappelons à tout organisateur d'un événement accessible au public ses obligations :

- si cet événement se déroule dans un lieu clos ou couvert, il est tenu de le déclarer au Bourgmestre;
- si cet événement se déroule en plein air, aussi bien sur l'espace public que privé, il est tenu d'en demander l'autorisation préalable au bourgmestre.

Un formulaire d'autorisation/ notification d'une manifestation publique est à leur disposition afin de déclarer leur événement. Il doit être envoyé au plus tard 30 jours avant la date de la manifestation auprès de l'Administration communale, soit par mail à nathalie.smulders@villers-le-bouillet.be et/ou cédric.willems@villers-le-bouillet.be, soit par voie postale à Commune de Villers-le-Bouillet, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet.

Ce formulaire est disponible sur le site internet communal ou sur simple demande auprès de Nathalie Smulders (085/616.277) ou de Cédric Willems (085/308.827).

Attention ! Tout événement dont la demande n'a pas été introduite dans les délais impartis ou n'a pas été effectuée pourrait se voir refusé par les autorités communales.

Testez la marche nordique à Villers-le-Bouillet

La marche nordique arrive à Villers-le-Bouillet ! Issue du ski de fond, sport très complet mais qui ne peut être pratiqué que sur sol enneigé, elle a été inventée par des Finlandais afin de pouvoir s'entraîner toute l'année.

Cette technique de marche rencontre un succès fulgurant bien au-delà des frontières finlandaises. Pour preuve, elle arrive prochainement sur le territoire de Villers-le-Bouillet. Marche particulière via l'emploi



actif de « bâtons de marche nordique », l'association du travail des bras et des jambes en fait un sport d'endurance.

Les bienfaits de cette discipline à part entière se trouvent au niveau musculaire, articulaire et cardiaque mais aussi dans le fait de prendre une bonne bouffée d'oxygène source de détente et d'antistress.

Découvrir la marche nordique, c'est l'adopter !

Envie de vous y mettre ?

Quelques séances d'initiation sont nécessaires pour acquérir une bonne technique.

Nous vous proposons un cycle d'initiation dispensé par des moniteurs agréés par la LFBMN aux dates suivantes :

Séance de découverte : 1 séance

Où ? Parking du terrain de football de Vaux-et-Borset

Quand ? **Dimanche 18 juin 2017** - Horaire ? de 10h à 11h30

Prix ? 10€ la séance (location des bâtons comprise)

Séances d'initiation : 5 séances

Où ? Parking du terrain de football de Vaux-et-Borset

Quand ? **Dimanches : 25/06 - 02/07 - 09/07 - 16/07 - 23/07**

Horaire ? de 10h à 11h30

Prix ? 50€ (location des bâtons comprise)

Réservation obligatoire au 0492/972.806

ou vertlaforme@gmail.com ou via www.vertlaforme.be

Conseils : mettre de bonnes chaussures de marche, des vêtements adaptés à la météo du jour et en couches, prévoir une petite bouteille d'eau.



Environnement

Plus de 200 bénévoles participent au grand nettoyage de printemps

La Commune de Villers-le-Bouillet a de nouveau participé à l'opération Be WAPP mise en place par la Région Wallonne en mars dernier. Pour cette troisième édition du grand nettoyage de printemps, toute la localité était concernée grâce aux 200 bénévoles inscrits.

Le grand nettoyage des rues de Villers-le-Bouillet a débuté le vendredi matin. 40 élèves de quatrième et cinquième primaire de l'école communale ont enfilé leurs gants et gilet fluorescent offerts par la Wallonie entre 9h et 12h. En petits groupes, ils ont arpenté le centre de Villers-le-Bouillet afin de redonner un coup d'éclat aux différentes rues comme le Thier du Moulin, le Thier Paquay, les rues Croix Chabot, Marexhe, Paix-Dieu, de la Sablière ou encore la cité Mabiets et ses environs. En fin de matinée, chacun s'est vu offrir un pain saucisse.

Cette opération est un grand succès puisque de nombreux déchets ont été collectés par les bénévoles et les élèves. Quelques gros points noirs, dont certains étaient déjà connus, ont été détectés. Il s'agit notamment de l'emplacement des bulles à verre rue de la Sablière, mais aussi la rue Paix Dieu. Dans cette voirie, deux remorques ont été nécessaires afin d'évacuer l'ensemble des déchets.

Le Service Jeunesse s'est également mobilisé. Dans le cadre des activités du Local, Mickaël Lhomme, éducateur, a nettoyé avec l'aide de plusieurs adolescents le Clos de la Panneterie. Le PCND, des citoyens de Fize-Fontaine, Vieux-Waleffe et Villers-le-Bouillet ont également participé à l'opération durant tout le week-end des 24, 25 et 26 mars. Nous les en remercions.



La propreté publique est l'affaire de tous

La propreté publique est l'affaire de tous. L'opération Be Wapp démontre l'intérêt de chacun afin de bénéficier d'une commune plus propre. Il est cependant important de rappeler certains points du règlement de police.

L'incinération et l'abandon de déchets sont passibles d'une amende administrative. Il est dès lors interdit d'incinérer des déchets, que ce soit en plein air ou dans des bâtiments, des ateliers ou des locaux, en utilisant ou non des appareils tels que poêles, feux ouverts, brûle-tout ou autres appareils et procédés similaires. L'incinération des déchets végétaux provenant de l'entretien des jardins pour autant que le feu soit surveillé et distant d'au moins 100 mètres de toute habitation, bois, forêts et haies est cependant tolérée.

L'abandon de déchets, en ce compris les dépôts qui affectent les cours d'eau (2e catégorie), est interdit. Les déchets verts (par exemple tontes de pelouse) sont également concernés par cette réglementation. Ils ne peuvent être abandonnés sur la voie publique, dans les champs (même sur un tas de fumier!), les bois, prairies ou autres espaces verts. Des parcs à containers sont à votre disposition à ANTHEIT et SAINT GEORGES SUR MEUSE.

Les propriétaires de chiens ont également l'obligation de ramasser **les déjections de leur animal**, y compris sur les pelouses et autres espaces verts.

Une taxe communale annuelle de 9,40 euros par mètre carré de superficie (avec un maximum par dépôt de 4.750 euros) sera perçue pour **les dépôts de mitraille ou véhicules usagés**. La taxe est due solidairement par l'exploitant du dépôt et par le propriétaire du bien sur lequel le dépôt est établi.

Jeunesse



Un deuxième hôtel à moineaux au Clos de la Panneterie

Le Clos de la Panneterie à Villers-le-Bouillet va très bientôt disposer de son deuxième hôtel à moineaux. Cette réalisation est le fruit d'un projet intergénérationnel mêlant différents partenaires communaux et para communaux.



Dans le cadre d'un atelier créatif mis en place par Olivier Chaltin, animateur et plasticien, et Mickaël Lhomme, responsable du Service Jeunesse communal, des adolescents issus des quartiers Panneterie et Mabiets ont été mobilisés durant les congés de printemps. Leur mission était de réaliser la décoration du panneau qui accueillera prochainement l'hôtel à moineaux.

Avec pour thème le printemps, Zoé Mertus, Matéo Wiliquet, Zoé Lahaye, Dusty Lapagne, Morgane Charlier, Nathan Gaillot, Norah Haquet, Mégane Charlier, Pacey Lapagne ont utilisé différentes techniques et outils (pochoirs, empreintes, collages, bombes de peinture, éponges, Posca, peintures acryliques, ...) pour un résultat époustouflant ! Il sera d'ailleurs à découvrir à proximité du terrain de pétanque du Clos de la Panneterie dans les prochaines semaines.

Ce panneau sera agrémenté de différents nichoirs destinés aux moineaux. Construit par les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), il complètera le premier hôtel à moineaux placé en 2015 et les nids d'hirondelle artificiels. Des actions qui permettent de favoriser la nidification de ces deux espèces en déclin dans nos régions faute d'endroits adéquats pour nicher.

Villers-le-Bouillet, nouveau Territoire de Mémoire



La Commune de Villers-le-Bouillet fait désormais partie du réseau Territoire de Mémoire. Développé par l'ASBL Territoires de la Mémoire, un centre d'éducation à la résistance et à la Citoyenneté, il permettra à la Commune de mettre en place différentes actions de sensibilisation aux dangers du racisme, de la xénophobie et de la résurgence des idées qui menacent nos libertés. Cette association a également pour objet la prise de conscience des excès auxquels peuvent aboutir les exclusions, de favoriser un consensus démocratique et la construction d'une société juste, progressiste et fraternelle.

Via cet engagement symbolique au réseau Territoire de mémoire, la Commune de Villers-le-Bouillet bénéficie d'une offre d'activités et d'outils comme par exemple :

- La visite de l'exposition permanente « Plus jamais ça ! » et le transport gratuit pour l'ensemble des classes issues des établissements scolaires présents sur l'entité.
- La mise à disposition pour une période de deux semaines à un mois des supports de la campagne médiatique Triangle rouge des Territoires de la Mémoire.
- La formation du personnel communal ou d'établissement scolaire organisé par notre entité en matière de lutte contre les discriminations, la xénophobie, le racisme et les idées d'extrême droite par le biais d'une séquence de formation (sur demande).
- L'apport de leur expérience méthodologique et pédagogique dans l'organisation d'activités en rapport avec l'objet des Territoires de la Mémoire.
- Une réduction de 20% sur la location d'expositions itinérantes des Territoires de la Mémoire. Etc.

Directeur d'école, enseignant, membre d'une association et intéressé par cette nouvelle collaboration ? Prenez contact avec le Service Jeunesse au 085/616.281 afin d'envisager des collaborations fructueuses avec l'ASBL et différents acteurs de notre commune.



Activités artistiques et sportives en cascade pour les élèves de primaire

L'activité physique est un facteur important du développement de l'enfant. L'école communale de Villers-le-Bouillet organise dès lors chaque année des journées sportives à destination de ses élèves. Ce mardi 2 mai, l'ensemble des classes de primaire a eu l'occasion de s'initier à la pratique de différents sports ou activités artistiques. Athlétisme, basket, bowling, jonglerie, équilibre, danse, blind test et encore bien d'autres animations étaient au programme. Une journée bien remplie mêlant apprentissage et amusement !





Dans nos écoles

Les élèves dans leurs quatre nouvelles classes

L'école communale de Villers-le-Bouillet bénéficie de quatre nouvelles classes. Le chantier lancé en mars 2016 est à présent terminé et les élèves ont eu l'occasion de découvrir leurs nouveaux locaux après les vacances de printemps. Des classes spacieuses et lumineuses grâce à la grande baie vitrée donnant sur la cour de récréation qui ravit enseignants et élèves. Un tout nouveau bâtiment que les parents et de nombreux citoyens ont également eu l'occasion de visiter le 6 mai dernier lors de l'inauguration et des portes ouvertes sur le site.

Cette construction, fruit du bureau d'architecte Contraste Architecture, et construit par les établissements Stoffels de Sourbroodt, marque la fin d'un projet lancé en novembre 2009. Voulu en matériaux de type traditionnel afin de garantir le caractère durable du projet, il est conçu pour accueillir un étage si un nouveau manque de places se présentait à l'école communale.

Outre les quatre classes, le bâtiment est également pourvu de sanitaires. Au vu de son implantation, il permet de conserver une cour de récréation côté rue de Waremme. Un auvent, installé entre cette construction et le réfectoire, permet aux parents d'attendre leur enfant au sec ou à l'abri du soleil, selon la météo du jour.

Ce chantier des quatre nouvelles classes de l'école communale de Villers-le-Bouillet a été réalisé sur fonds propres pour un montant de 724.244,50 euros hors TVA, soit 876.335,84 euros TVA comprise. Le bâtiment pourra encore être visité à l'occasion de la Fête de l'école le 24 juin prochain.



L'école Saint-Quirin de Warnant au Festival Rencontres Ateliers Jeunes Artistes

Depuis septembre 2016, tous les élèves de l'école Saint-Quirin de Warnant-Dreye suivent un cours de théâtre. A raison de deux périodes par semaine, ils ont apprivoisé les techniques de l'expression orale, la maîtrise corporelle ainsi qu'un travail important sur l'imaginaire. Ils ont été très fiers de montrer leur pièce « Il était une fois demain » lors du « Festival Rencontres Ateliers Jeunes Artistes » qui s'est déroulé ces 13 et 14 mai au Centre culturel de Huy. Cette pièce avait deux particularités majeures. D'une part l'histoire portant sur l'avenir de notre société vu par de jeunes enfants et d'autre part la mise en scène des 56 élèves de l'école âgés de 6 à 12 ans. La spécificité de notre école rurale a permis à ces derniers, de progresser individuellement et collectivement dans l'acquisition de compétences oratoires.

Si vous n'avez pas eu la chance de voir cette pièce, Vous pourrez venir admirer lors de notre fête annuelle de fin d'année, le samedi 24 juin de 16h à 18 h, une exposition qui retrace par des photographies, toutes plus belles les unes que les autres, le travail qui a été mené à l'école par rapport à ce projet théâtre. Nos élèves seront prêts à vous accueillir pour vous présenter toute cette démarche pédagogique ...en vous la jouant ...Bien sûr !

L'agenda des écoles

L'école communale

- **23 mai** – Journée à la ferme pour les élèves de 2e et 3e maternelles
- **2 juin à 18h** – Fancy-Fair à l'école de Fize-Fontaine
- **2 juin** – Participation des élèves au Huy Night Run
- **8 juin** – Cross parrainé à l'école de Villers-le-Bouillet
- **13, 20 juin** – Journée au CERKI pour les maternelles
- **15, 16, 19 et 20 juin** – CEB pour les sixième primaire
- **24 juin** – Fête à l'école communale de Villers-le-Bouillet

L'école Saint-Quirin de Warnant-Dreye

- **24 juin** – Fancy-Fair dès 14h30



Stages Eté 2017

Différentes activités sont organisées durant les vacances d'été à Villers-le-Bouillet. Cette année encore, les services communaux et leurs partenaires ont mis les petits plats dans les grands afin de récréer les enfants et adolescents de 2,5 à 16 ans.

Une description complète de ces stages est reprise dans la brochure « Stages 2017 » distribuée en toutes-boîtes début mars. Elle est consultable sur notre site internet www.villers-le-bouillet.be (rubrique stage) ou sur <https://www.facebook.com/communedevillerslebouillet> service jeunesse ou sur simple demande auprès du Service Accueil Temps Libre – Nathalie Bastien – 0473/551014 – nath.b@hotmail.be.

Comme chaque année, la cure de plein air sera au rendez-vous pour accueillir les enfants de 2,5 ans à 14 ans durant 6 semaines consécutives. Le bulletin d'inscription est disponible en ligne sur le site www.villers-le-bouillet.be, au guichet population de l'administration communale ou peut être envoyé sur simple demande adressée à nath.b@hotmail.be.

Calendrier des Vacances d'Eté

Du lundi 3 juillet au vendredi 7 juillet

- **Activités ludiques** (de 2,5 ans à 12 ans)
La Cure de plein air (nath.b@hotmail.be)
- **Ateliers créatifs** (de 4 ans à 6 ans)
Vacances Actives (www.provincedeliege.be)
- **Ateliers créatifs** (de 6 ans à 9 ans)
Vacances Actives (www.provincedeliege.be)

Du lundi 10 juillet au vendredi 14 juillet

- **Activités ludiques** (de 2,5 ans à 12 ans)
La Cure de plein air (nath.b@hotmail.be)
- **Psycho Cuisine** (de 3,5 ans à 5 ans)
Le Centre de Formation Sportive (www.stagescfs.be)
- **Multisports** (de 6 ans à 12 ans)
Le Centre de Formation Sportive (www.stagescfs.be)
- **Cirque** (de 6 ans à 12 ans)
Le Centre de Formation Sportive (www.stagescfs.be)
- **X Trem** (de 12 ans à 16 ans)
Le Centre de Formation Sportive (www.stagescfs.be)
- **Ateliers d'activités artistiques** (à partir de 6 ans)
Les Ateliers d'Emma (www.mariealinebawin.be)
- **Activités « nature »** (de 4 ans à 8 ans)
L'école des Poulains (www.ecoledespoulains.be)

Du lundi 17 juillet au jeudi 20 juillet

- **Activités ludiques** (de 2,5 ans à 12 ans)
La Cure de plein air (nath.b@hotmail.be)

Du lundi 24 juillet au vendredi 28 juillet

- **Activités ludiques** (de 2,5 ans à 12 ans)
La Cure de plein air (nath.b@hotmail.be)
- **Ateliers d'activités artistiques** (à partir de 6 ans)
Les Ateliers d'Emma (www.mariealinebawin.be)
- **Activités « nature »** (de 4 ans à 8 ans)
L'école des Poulains (www.ecoledespoulains.be)
- **Judo** (de 7 ans à 12 ans)
Tokui Judo club - Inscriptions jusqu'au 7 juillet (judotokui@gmail.com)

Du lundi 31 juillet au vendredi 04 août

- **Activités ludiques** (de 2,5 ans à 12 ans)
La Cure de plein air (nath.b@hotmail.be)
- **Basketball** (de 4 ans à 16 ans)
Thibaut PETIT (geoffrey.mention@gmail.com)

Du lundi 07 août au vendredi 11 août

- **Activités ludiques** (de 2,5 ans à 12 ans)
La Cure de plein air (nath.b@hotmail.be)
- **Judo** (de 7 ans à 12 ans)
Tokui Judo club - Inscriptions jusqu'au 7 juillet (judotokui@gmail.com)
Vaillante Villersoise (www.vaillantevillersoise.be)
- **Activités « nature »** (de 4 ans à 8 ans)
L'école des Poulains (www.ecoledespoulains.be)
- **Football** (de 4 ans à 12 ans)
RFC Vaux Borset (www.rfcvauxborset.be)

Du lundi 14 août au vendredi 18 août (à l'exception du 15 août)

- **Le Far West** (de 2,5 ans à 12 ans)
Les petites Bouilles (www.lespetitesbouilles.net)

Du lundi 21 août au vendredi 25 août

- **Les Z'animo** (de 2,5 ans à 12 ans)
Les petites Bouilles (www.lespetitesbouilles.net)
- **Créations en Folie** (à partir de 8 ans)
MC Intérieur / Jojo et Lili (info@jojoetlili.be)
- **Ateliers d'activités artistiques** (à partir de 6 ans)
Les Ateliers d'Emma (www.mariealinebawin.be)
- **Activités « nature »** (de 4 ans à 8 ans)
L'école des Poulains (www.ecoledespoulains.be)

Du lundi 28 août au jeudi 31 août

- **Plaisirs d'été** (de 2,5 ans à 12 ans)
Les petites Bouilles (www.lespetitesbouilles.net)

Concernant la Cure de plein air, le car communal prend en charge matin et soir les enfants selon les horaires suivants :

8h10/17h10	Place du Tilleul (Warnant)
8h15/17h05	Place de l'église (Warnant)
8h20/17h	Rue I. Chabot et Rue du Cimetière (Warnant)
8h25/16h55	Eglise de Vieux Waleffes
8h35/16h50	Rue de la Chapelle et Rue de Les Waleffes (Vaux)
8h40/16h45	Home Grandgagnage (Vaux)
8h45/16h40	Rue de Huy, 62 (Chapon Seraing)
8h50/16h35	Monument Rue le Marais (Fize Fontaine)
8h55/16h30	Rue du Vieux Clocher (Villers)
9h/16h25	Eglise Halbosart et Cité de la Panneterie (Villers)



Évènements

Un week-end festif les 23 et 24 septembre à Villers-le-Bouillet

Citoyens villersois, rassurez-vous. Le Viller's Day 2017 aura bien lieu. Le Collège communal a en effet décidé de déplacer cette activité au 23 septembre prochain, soit en même temps que les Fêtes de Villers. Une occasion pour la Commune et le Comité Culturel de proposer un week-end entier d'animations.

Accueil des nouveaux habitants, remise des primes de naissance, remise du prix de la vie associative, concerts, activités destinées à la jeunesse et aux seniors, fête foraine... Il y en aura pour tous les goûts les 23 et 24 septembre prochains dans le centre de Villers-le-Bouillet !

À cette occasion, nous voulons donner l'opportunité à des artistes ou groupes musicaux locaux et régionaux de se produire dans leur commune. Ces prestations se dérouleraient le samedi 23 septembre après-midi ou éventuellement le dimanche 24 septembre dans l'après-midi. Intéressé ? N'hésitez pas à prendre contact avec le service Communication au 085/308.827 ou par mail à cedric.willems@villers-le-bouillet.be.

Wallonie, Week-ends Bienvenue

Les 23 et 24 septembre, Villers-le-Bouillet accueillera également l'opération Wallonie, Week-ends Bienvenue. À cette occasion, nous recherchons des Villersois désireux de **partager leur passion, leur activité ou un lieu de prédilection** avec de nombreux visiteurs.

Qui sont les ambassadeurs ? Toute personne prête à adhérer à la philosophie et aux objectifs de l'opération en apportant bénévolement son soutien. L'ambassadeur est la personne qui accueille les touristes, qui les reçoit chez elle, qui ouvre sa porte. En bref, toute personne qui, à titre privé ou public, de par sa passion, son domicile ou sa profession, peut prendre part à l'essor et l'originalité touristique de sa commune et de sa région.

À quoi s'engage un ambassadeur ? À faire découvrir au public un lieu, un endroit, un point de vue, un tableau, un objet, un plat, une personnalité, un spectacle... merveilleux et surtout, à travers cet engagement, à communiquer aux visiteurs une image passionnante de son village, sa commune, sa région.

Vous souhaitez devenir un ambassadeur le temps d'un week-end ?

Nous vous convions chaleureusement à une réunion d'informations le jeudi 8 juin 2017 à 19h dans la Salle Marcel Jadot de l'Administration communale, rue des Maronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet.

Vous pouvez également vous inscrire directement sur le site www.walloniebienvenue.com ou contacter l'ADL : 085/30.88.22 ou adl@villers-le-bouillet.be.

La bretelle de l'E42 rouverte

Bonne nouvelle pour les automobilistes empruntant régulièrement l'autoroute. La bretelle d'accès à l'E42 en direction de Namur, lorsque l'on vient de Tihange, est rouverte à la circulation depuis quelques semaines. Fermée pour des raisons de sécurité, le SPW a finalement décidé de la rouvrir mi-avril après une réfection du revêtement et la mise en place de nouveaux marquages.



L'ALEM, votre partenaire titres-services à Villers-le-Bouillet



Service de notre centrale de repassage de Villers:

- Votre linge en 48h
- Petits travaux de couture

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30
 > Dès 7h le lundi et le mercredi
 > Jusque 18h le mardi et le jeudi

rue de Wierenne 17 à 4530 Villers-le-Bouillet (à côté de l'ancienne administration communale)

Agilémex00070

-  Nettoyage à domicile
-  Repassage à domicile
-  Nettoyage des vitres
-  Préparation des repas
-  Repassage en centrale
-  Courses

TEL: 085/23.63.17

Parlons politique



Le Groupe Ensemble



Chers concitoyens,

Nous vous avons informés que de nombreux travaux allaient se dérouler sur le territoire communal. Certains se terminent, d'autres sont toujours en cours.

La rue Croix-Chabot avec l'accès « compliqué » à la maison communale sera encore en chantier jusqu'à fin mai. Rue Bois Grumsel, le tapis de finition sera placé vers le 5 juillet.

Pour le carrefour de Warnant (rue Feron, rue d'Oultremont), la société débutera le chantier fin mai début juin pour un bon mois de travail.

Après les congés, nous étudierons le coût des réfections des rues Fond de Vaux, Vieux Clocher et Braine, qui sont trois gros projets que nous traiterons en priorité fin de cette année et courant de l'année prochaine. Nous sommes conscients des inconvénients que ceux-ci apportent dans vos déplacements quotidiens, mais le résultat en vaut la peine.

D'autre part, le grand chantier des quatre nouvelles classes est en phase de finition et quand vous lirez ces lignes, l'inauguration prévue le 6 mai aura eu lieu.

Nous vous invitons toutes et tous à venir découvrir ce superbe bâtiment pédagogique mis à disposition de l'enseignement communal lors de la fête de l'école le 24 juin.

Au plaisir de vous y retrouver.

Le groupe Ensemble reste à votre disposition

Le Parti Socialiste



Voyageons dans l'histoire et plaçons-nous le 8 mai 1945 à 23h01... la fin du conflit le plus meurtrier de l'humanité, des millions de morts, une Europe détruite par l'idiotie humaine. Suivent alors la libération fêtée dans tout le continent, la liberté reconquise, la victoire enfin. La victoire sur la barbarie et l'hégémonie tristement voulue par un peuple.

Des conflits de par le monde existent encore, ils sont lointains et parfois ignorés. En ce moment de commémoration, l'inquiétude est cependant bien présente : un repli sur soi observé, une élection présidentielle américaine surprenante et inquiétante, la montée des extrêmes, un Président turc aux pouvoirs souverains, des attentats terroristes et meurtriers, des réponses militaires et, à ce jour, une extrême droite présente au deuxième tour des Présidentielles chez nos voisins directs...

Il appartient à chaque citoyen d'être vigilant car l'avenir doit être construit sur les principes de tolérance et de liberté. Les commémorations nous rappellent la valeur de ces engagements, la bravoure des hommes. Alors... n'oublions pas !

Ecolo



Chers Villersois et chères Villersaises,

Contents nous sommes, de vous retrouver dans ce petit coin de bulletin.

Avant tout, nous voudrions nous excuser auprès des quelques 400 citoyen(ne)s qui n'ont pas reçu notre journal ECOLO VILLERS.

En effet, la poste, nullement responsable, ne distribue pas ce genre de document dans les boîtes affichant « no pub » ! Sauf si nous le précisons lors de notre commande !

Un oubli de notre part, l'erreur est humaine, nous ferons mieux la prochaine fois.

Les échos de la Savane Villersoise doivent enrichir la mémoire collective !

En voici donc quelques-uns glanés au fil des rencontres :

Nous saluons les belles actions collectives de ramassage des déchets dans nos villages qui auront permis de créer de belles dynamiques intergénérationnelles pour plus de respect de notre environnement au quotidien.

La semaine sans pesticide, même si elle n'est pas encore au goût de tout le monde, aurait malgré tout plus d'impact que prévu. On commence à remarquer des « antis presque tout » devenir des adeptes. Non, vous n'aurez pas les noms ce n'est pas autorisé !

Terminons en nous extasiant sur ce printemps optimiste qui nous gratifie de quelques chaleureuses journées permettant les premiers semis. Méfions-nous cependant des dernières gifles des frimas nordiques et poétisons un peu dans ce reste de monde protégé, ça ne fait de mal à personne !

Portez-vous bien.

Nathalie Vanhamme (0497 07 18 15)
Jean-François Ravone (0495 28 43 84)



choses à vivre



Vendredi 19 mai

Atelier peinture

Les ateliers d'Emma organisent un atelier peinture avec acrylique, aquarelle... au 27, rue Le Marais à Fize-Fontaine. Une séance est proposée au prix de 20 euros, fournitures comprises. Inscription obligatoire auprès de Marie-Aline Bawin par mail à ma-bawin@gmail.com

Dimanche 21 mai

Bourse aux plantes

Organisation de l'ASBL Verso à la Résidence Grandgagnage à Vaux-et-Borset entre 10h et 16h.

Informations : 0476/79.99.00

Mardi 30 mai

Conférence « Les amis de la terre »

Organisation du Cercle horticole « Les amis de la terre » sur le thème « Savez-vous que certains légumes mal conservés ne sont pas favorable à la nutrition ? ». Cette conférence se déroule à 19h45 à la maison de quartier de Fize-Fontaine, rue Le Marais 76.

Informations : Annick Lecomte au 0493/19.73.20

Mercredi 31 mai

Atelier dessin

Les ateliers d'Emma organisent un atelier dessin avec crayons et pastels au 27, rue Le Marais à Fize-Fontaine. Une séance est proposée au prix de 12 euros, fournitures comprises.

Inscription obligatoire auprès de Marie-Aline Bawin par mail à mabawin@gmail.com

Jeudi 1 juin

- **Excursion à Thuin**

L'Amicale des pensionnés de Saint-Martin organise une excursion à Thuin. Le départ s'effectue face à la Maison du Peuple, rue de Waremmes à Villers-le-Bouillet. Informations et inscriptions : Francine et Freddy Vanlys au 0494/04.39.94

- **Concours de whist**

Chaque premier jeudi du mois, la maison de quartier de Vaux-et-Borset accueille un concours de whist à 20h. Participation de 7 euros avec deux boissons offertes. Informations au 019/67.87.11.

- **Lotto Quine**

Les 3x20 Villers organisent leur Lotto Quine à la Maison de quartier de Fize-Fontaine, rue Le Marais à Fize-Fontaine. Une participation de 3 euros est de-

mandée.

Informations : Pierrette Gochel-Bourguignon au 085/21.66.80.

Vendredi 2 juin

Atelier peinture

Les ateliers d'Emma organisent un atelier peinture avec acrylique, aquarelle... au 27, rue Le Marais à Fize-Fontaine. Une séance est proposée au prix de 20 euros, fournitures comprises. Inscription obligatoire auprès de Marie-Aline Bawin par mail à ma-bawin@gmail.com

Mercredi 7 juin

Atelier dessin

Les ateliers d'Emma organisent un atelier dessin avec crayons et pastels au 27, rue Le Marais à Fize-Fontaine. Une séance est proposée au prix de 12 euros, fournitures comprises.

Inscription obligatoire auprès de Marie-Aline Bawin par mail à mabawin@gmail.com

Vendredi 9 juin

Atelier peinture

Les ateliers d'Emma organisent un atelier peinture avec acrylique, aquarelle... au 27, rue Le Marais à Fize-Fontaine. Une séance est proposée au prix de 20 euros, fournitures comprises. Inscription obligatoire auprès de Marie-Aline Bawin par mail à ma-bawin@gmail.com

Samedi 10 juin

- **Brocante** : Brocante au Clos de la Panneterie chaque 2e samedi du mois de mars à septembre de 8h à 17h. Prix de l'emplacement : 1€/m Informations : Annette Bolline – 0484/66.58.46

- **Bingo** : Le Comité des fêtes de Warnant-Dreye organise un bingo à la Maison de quartier de Warnant-Dreye. Informations : Joseph Royer au 0479/59.60.79.

Dimanche 11 juin

Diner barbecue

Organisation de l'Amicale des pensionnés de Saint-Martin. Informations et inscriptions : Francine et Freddy Vanlys au 0494/04.39.94

Mercredi 14 juin

Atelier dessin

Les ateliers d'Emma organisent un atelier dessin avec crayons et pastels au 27, rue Le Marais à Fize-Fontaine. Une séance est proposée au prix de 12 euros, fournitures comprises. Inscription obligatoire auprès de Marie-Aline Bawin par mail à mabawin@gmail.com

Vendredi 16 juin

Atelier peinture

Les ateliers d'Emma organisent un atelier peinture avec acrylique, aquarelle... au 27, rue Le Marais à Fize-Fontaine. Une séance est proposée au prix de 20 euros, fournitures comprises. Inscription obligatoire auprès de Marie-Aline Bawin par mail à ma-bawin@gmail.com

Samedi 17 juin

Brocante

Organisation du Handball Villers 59 rue de Waremmes et Place Verte à Villers-le-Bouillet. Informations : André Praillet au 0475/49.10.70

Dimanche 25 juin

Marche ADEPS

Le Comité des Fêtes de Warnant-Dreye organise une marche ADEPS à Warnant-Dreye. Informations : Albert Defrance au 0495/76.91.22

Samedi 1 juillet

- **Courses cyclistes**

Courses cyclistes pour Minimes et Aspirants à Vaux-et-Borset. Premier départ à 11h30 pour les Minimes et à 14h30 pour les Aspirants. Bar et restauration sur place. Informations : D. Lemestrez au 0477/65.88.06

- **Randonnée cyclotouriste**

Le Cyclo Club Villers organise une randonnée cyclotouriste au départ du parking du hall des sports, rue du Centre à Villers-le-Bouillet.

Jeudi 6 juillet

- **Concours de whist** : Chaque premier jeudi du mois, la maison de quartier de Vaux-et-Borset accueille un concours de whist à 20h. Participation de 7 euros avec deux boissons offertes. Informations au 019/67.87.11.

- **Lotto Quine** : Les 3x20 Villers organisent leur Lotto Quine à la Maison de quartier de Fize-Fontaine, rue Le Marais à Fize-Fontaine. Une participation de 3 euros est demandée. Informations : Pierrette Gochel-Bourguignon au 085/21.66.80.

Samedi 8 juillet

Brocante

Brocante au Clos de la Panneterie chaque 2e samedi du mois de mars à septembre de 8h à 17h. Prix de l'emplacement : 1€/m Informations : Annette Bolline – 0484/66.58.46

Etat-civil

AISSANCES

FREYMAN Zach
Warnant-Dreye
ZARIQI Luan – Villers
LORY MARIEN Emma
Warnant-Dreye
WOIT Ethan - Villers

MARIAGE

MACAR Geoffrey et
LECLERC Sabine
Vieux-Walleffe
VAN DOOREN Adrien,
inscrit à Bassenge
et GIORDANO Lydie
Villers
ERNOTTE François et
BEULEN Aurore
Villers

DECES

DAUSSAINT Jean,
81 ans, veuf FIÉVET
Clairette – Villers
GERRITS Denise,
68 ans, veuve PAQUOT
Robert – Fize-Fontaine
DALLEMAGNE Marc,
53 ans, époux LE PAIGE
Marie-Pierre
Warnant-Dreye
LAMARCHE Mireille,
86 ans, divorcée
Villers
DELFOSSÉ Simonne,
90 ans, veuve
SAUVAGE Gaston
Villers
GÉRARD Albert,
84 ans, veuf STAS
Nicole – Fize-Fontaine

NOCES D'OR

SACRÉ Jean Pierre
et DELMOTTE
Madeleine - Villers

Savoir-faire... la différence !

Immobilière

De Nijs & David sprl

085/23 05 08

www.denijs-david.be

I N N O V A T I O N

SWITCH TO
MAGNETICS™

MONTURE + 2 CLIPS

149€**

Prix maximum TTC



SMART
TONIC

LA LUNETTE
INTELLIGENTE

Afflelou
TONIC

* Prix maximum TTC des lunettes 177,90€ TTC plus éventuels accessoires. ** Prix maximum TTC des lunettes de la collection Afflelou Tonic. Logo Smart Tonic et de description à disposition. ** Smart Clips. Modèle de référence 2017 et 2014/2015. Voir conditions de magasin.

SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE

Rue Albert 1^{er}, 41. Tél. 04 259 74 78

ALAIN AFFLELOU

Vert et d'eau
par Mikael Lemmens

PISCINE BIOLOGIQUE VISIBLE SANS RENDRE-VOUS.

Taille Abattage
Panneaux décoratifs alu
Clôture
Plantation Terrasses
Jardins en terrasse
Jardins verticaux

Rénovation
Équilibre biologique
Filtration
Étanchéité polyester et bâche

Création et entretien de vos jardins et pièces d'eau
Plus d'infos ? Besoin d'un devis gratuit ?
Contactez moi...
Mikael Lemmens - 0473 25 28 64 - mikael.le@hotmail.com
Découvrez quelques réalisations sur ma page Facebook en tapant... "Vert et d'eau"

BUTERA
www.buterasprl.be

Rue Nouvelle
Route, 136
4480 ENGIS
T. 04/275.24.11
info@buterasprl.be

Depuis 1979 - Vente - Location - Réparation / GARANTIE 2 ANS

Viking PODOL Batterie Li-Ion, Moteur de coupe puissant 300W, sans hélice, télécommande, recherche de coupure de fil automatique	ULTRA SÉRIEUX M1422 3000W M1422 3000W	1399€ 2349€
STIHL COMBI STIHL KM 55 RCE	SCULPTE HAIES sur batterie Lithium 10,8V Outil idéal pour sculpter les haies et les buis	309€ 129€
SOUFFLEUR À ESSENCE SH66 27,000 360W	TRONÇONNEUSE MS170	299€ 199€
TAILLE-HAIES ÉLECTRIQUE H2542 420W - Lame 45 cm Jouet	MACHINES SUR BATTERIE pour votre jardin pour tout type d'entretien de jardins, parcs et terrasses, propriétés et résidences.	99€ 269€

Pépinières Michaël Boussard

Les Jardins de Villers

Grand choix de plantes annuelles pour jardinières : géraniums, surfinias, bidens ...

La majorité des plantes sont cultivées par nos soins.

Aménagement Parcs & Jardins

Rue de Huy, 139a - 4530 Villers-le-Bouillet
Contact : 0479/25 65 26

PARQUET
Beaudry

Rénovation et placement de parquet et terrasse en bois

Devis gratuit

Rue Joseph Wauters, 60 - 4500 HUY (Ben-Ahin)
GSM : 0490/42.84.45

ESPACES DE VIE À
VILLERS-LE-BOUILLET RUE DE VINALMONT

TP

A VENDRE: TERRAINS À BÂTIR AVEC OU SANS PROJET DE CONSTRUCTION

RENSEIGNEZ-VOUS DANS NOTRE MAISON TÉMOIN D'HANNUT
Rue de Bertrée, 10 C - 4280 Hannut - T. 019 51 93 00
Ouverte du lundi au samedi de 14 h à 18 h ou sur rendez-vous.
INFOS: 061 53 12 16 | www.thomas-piron.eu

TP
THOMAS
& PIRON
HOME

Editeur responsable : Collège communal de Villers-le-Bouillet • Réalisation : sprl REGIFO Editions - Fosses-la-Ville - (071) 74.01.37 - Fax : (071) 71.15.76 - e-mail: info@regifo.be - www.regifo.be